

## ABONNEMENTS

S'adresser rue de la Pompe, 5

BRUXELLES

## ADMINISTRATION

Boulevard du Haumont, 74

Bruxelles

## L'ÉMULATION

PUBLICATION MENSUELLE DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE

## D'ARCHITECTURE

DE BELGIQUE

## ANNONCES &amp; RÉCLAMES

A FORFAIT

S'adresser rue de la Pompe, 5

BRUXELLES

## DIRECTION — RÉDACTION

Rue des Quatre-Bras, 5

Bruxelles

— DÉPOSÉ —

BUREAUX : RUE DE LA POMPE, 3, BRUXELLES

— DÉPOSÉ —

— 79 —

Bruxelles, Décembre 1879.

## SOMMAIRE

Le Dessin architectural. — Correspondance. — L'École modèle. — Œuvres publiés.

## Le Dessin architectural

Mon honorable contradicteur *Umbr*a trouvera peut-être que je m'étends bien longuement sur le sujet qui nous sépare, et mes lecteurs seront probablement de son avis.

Cependant, je n'aurai plus à m'occuper de cela dans l'avenir, et il faut, cette fois pour toutes, que j'expose complètement mon opinion quant au dessin architectural; mes appréciations, dans l'avenir, n'en seront que mieux comprises, et la polémique soulevée par un avis, émis aussi brièvement que ceux que l'on met entre parenthèses, le sera, je l'espère, d'une façon un peu plus courtoise.

J'ai dit ce que je pensais du dessin architectural en général; j'ai dit aussi, en éclairant le sujet de quelques faits connus, admis, ce que je craignais du dessin lavé et ombré.

Il me reste à parler du dessin au trait rehaussé d'ombres et de piqués à l'encre noire, obtenus au moyen du tire-ligne et de la plume.

Ce dessin, qui est très-usité dans quelques écoles belges d'architecture, surtout à l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers et à l'école de Saint-Luc, donne d'excellents résultats et, à certain point de vue, semble même être le dessin le plus architectural.

Je ne crois pas nécessaire de décrire tous les effets que l'on peut obtenir par le dessin au trait noir, rehaussé d'indications au trait à l'encre pâle, et d'ombres obtenues au moyen de grisés simples ou croisés.

Dans ce dessin, on est amené à pousser plus loin le souci de la forme, de l'harmonie des proportions, de la vérité des reliefs, avant et arrière-corps, qui constituent ce que l'on peut appeler le modelé architectural.

Il existe encore une manière qui consiste à relever de quelques teintes d'encre de Chine, très-sobre, un dessin rendu par un trait ferme et correct. Elle est employée quelque peu en France où, quoi qu'on dise, il y a encore d'heureuses exceptions au dessin de *chic*.

Ces diverses manières de dessin, qui consistent à n'employer que l'encre de Chine en traits et teintes combinés, ne sont pas moins attrayantes, au point de vue de l'aspect des rendus, que la manière des teintes et du coloris. On pourrait les comparer à la gravure dans ses diverses applications, et surtout aux eaux-fortes, qui donnent de si admirables résultats au point de vue du sentiment artistique.

On sait que, par l'eau-forte, l'artiste graveur arrive à rendre jusqu'aux plus délicates harmonies des tons, même dans leur plus extrême dégradation; que les contrastes de tons clairs et de tons noirs n'y ont pas l'aspect dur que nous offrent d'autres manières, telles que la gravure sur bois ou sur pierre.

Et, tout compte fait, le dessin architectural n'est-il pas, dans bien des cas, ce que la gravure est au tableau qu'il reproduit?

Que l'on n'attende pas du dessin architectural de fixer, de faire pressentir même, d'une façon exacte, les impressions que produira l'œuvre exécutée. Cela n'est possible, à peine, qu'au moyen du dessin perspectif; le dessin géométral, quelle que soit la manière du rendu, malgré les couleurs harmonisées,

— 80 —

les effets et les oppositions, ne sera jamais qu'une convention, résultats d'hypothèses aussi conventionnelles.

Le dessin perspectif seul, au point de vue du rendu, est donc susceptible du travail qui vise à l'effet; or, je ne crois pas que personne pense autrement, dans le dessin rendu ce n'est pas à un effet de dessin que l'artiste veut arriver, mais il s'efforce, par le dessin, à faire comprendre son œuvre à ceux dont il doit réclamer l'approbation; il veut donc en rendre l'effet ou l'impression.

Je crois inutile de développer plus encore toute cette théorie et en reviens au début de cette discussion. Je confirme donc que je ne suis pas absolument, exclusivement antipathique au dessin au lavé.

Je dirai plus. Il faut laisser à chacun sa manière de dessiner, à la condition cependant que le dessin soit sincère, que, dès lors, il soit sobre, car c'est la seule façon de le rendre intelligible à tous.

Il faut que l'architecte s'occupe ardemment des formes et des proportions; qu'il arrive à posséder entièrement tout ce qui fait la langue architecturale, c'est-à-dire cet ensemble de principes qui préside à la composition et forme, en quelque sorte, la syntaxe de son art.

Qu'il sache, par l'étude des monuments de l'antiquité et du moyen âge, donner à ses œuvres de la grandeur et de la poésie, de l'élégance et du pittoresque.

Mais que ce soit son œuvre qui possède ces grandes qualités, qu'il sache vouloir les y mettre parce qu'il a su se les approprier; qu'il songe moins à donner à l'image qu'il présentera au public le charme du dessin et du coloris, qu'à donner à cette image le véritable aspect de l'édifice rêvé; qu'en un mot, son dessin soit comme un écho, comme ces reflets de la mémoire, lorsque celle-ci a conservé une forte impression d'une œuvre vraiment belle.

Alors il fera œuvre d'architecte et cela ne l'empêchera pas de faire de beaux dessins.

Je ne m'en prends qu'au dessin appelé vulgairement de *chic*, dessin d'à-peu-près, inadmissible en architecture, où le détail modifie l'élément, où les éléments complètent l'ensemble et en font l'expression architecturale.

Je m'en prends surtout à ce dessin comparable à telle pièce de vers qui n'appartient à la poésie que par la forme rimée, où la césure est bien observée, la rime riche, les assemblages de mots harmonieux ou sonores, mais que n'anime point la vivacité de l'esprit et la chaleur du sentiment ou de la passion.

Comme on peut faire des vers sans arriver à la poésie, on fait du dessin architectural sans faire de l'architecture.

Et, malheureusement, celui qui se laisse aller à ce goût, à cette facilité d'imagier, nous fait perdre, le plus souvent, les fruits que l'on était en droit d'attendre de précieuses aptitudes, d'une véritable vocation.

E. A.

## CORRESPONDANCE

Bruxelles, le 5 janvier 1880.

Monsieur E. A.,

J'ai remarqué avec surprise que vous n'avez pas cru devoir insérer dans *l'Émulation* ma lettre telle que je vous l'avais envoyée. Vous l'avez agrémentée de points d'interrogation, de points d'exclamation et de nombreux soulignés qui ne se trouvaient pas dans l'original, où je n'avais relevé que les

— 81 —

seuls termes empruntés à votre article. Je ne saisis pas le motif de ce procédé; je doute qu'il soit approuvé par un seul de vos lecteurs, et je me réserve de vous prouver plus loin qu'il est quelquefois bon de ne pas se montrer trop sévère pour les autres.

La surprise que j'ai éprouvée ne m'a pas empêché de lire avec attention la réponse que vous me faites, et j'ai remarqué, une fois de plus, que lorsque vous voulez faire rire aux dépens d'autrui, vous réussissez à merveille.

Votre esprit, qui consiste pour le quart d'heure à me donner un nouveau qualificatif chaque fois que vous me nommez, me désigne tour à tour sous les noms d'humble, timide, mystérieux, très-honoré, vaillant et prolifique *Umbr*a. Moi, violette (c'est vous qui le dites), je finis, d'adjectif en adjectif, par être comparé au lapin. Prolifique *Umbr*a! Voilà une apostrophe adressée bien à propos et qui, du coup, anéantit tous mes arguments.

Vous ne vous contentez pas de me plaisanter, M<sup>r</sup> E. A.; vous me donnez encore une leçon. Je vous remercie de votre générosité, et je trouve, comme vous, que quelqu'un qui commet la colossale bêtise d'écrire « la signature » au lieu de « le signataire », est un être incapable de raisonner sainement et avec lequel on est trop bon de vouloir discuter.

Cependant, je m'étonne que, venant de me reprendre, vous ne vous soyez pas surveillé un peu plus vous-même et que votre zèle vous ait entraîné à dire des choses que certes vous ne pensez pas.

Aussi, le dernier des nombreux adjectifs dont je suis qualifié, m'a fortement intrigué. Vous m'appelez prolifique *Umbr*a.

Prolifique! moi? Mais qu'en savez-vous et comment osez-vous employer une expression aussi risquée? Les nombreux dictionnaires que j'ai ouverts sont bien d'accord sur le sens à attribuer à ce mot et l'explique ainsi: « Prolifique, qui a la vertu ou la faculté d'engendrer; exemple: le lapin est prolifique. — Est-ce cela que vous avez voulu dire? Je ne le pense pas, et je suppose plutôt que vous croyiez dire prolix, qui parle ou écrit trop longuement.

L'erreur est évidemment pardonnable, et je ne doute nullement que vous ne connaissiez le mot. Votre bienveillance habituelle seule vous aura engagé à signaler aux lecteurs la paille de ma lettre, avant de songer à toucher à la poutre de votre article; mais j'ai le droit de supposer que, si vos six adjoints de la commission n'ont pas corrigé le mot sur l'épreuve, c'est qu'ils ont voulu jouer un tour à celui qui est si impitoyable pour les fautes d'autrui.

Les quelques personnes qui ont lu le texte n° 10 s'étonneront, M<sup>r</sup> E. A., de me voir répondre une seconde fois à un de vos articles; elles se demanderont pourquoi, de gaieté de cœur, je viens m'offrir en holocauste dans *l'Émulation*. J'ai tort, je l'avoue; je n'aurais pas dû écrire une première fois, mais je croyais alors, comme je crois encore maintenant, que *l'Émulation* ne compromettrait pas sa dignité en insérant des lettres qui, pour n'être pas rédigées aussi bien que vos articles, M<sup>r</sup> E. A., ne sont pas complètement dépourvues de bon sens et de valeur.

J'ai repris la plume aujourd'hui, afin de bien faire constater par les lecteurs de *l'Émulation*, la façon réellement hospitalière dont vous recevez les gens assez simples pour croire que votre journal est une tribune accessible à tous, et où toutes les opinions sont non-seulement admises, mais surtout respectées.

Ma lettre ne contenait, à votre adresse, aucun terme malsonnant, aucune phrase dont on pût se froisser; vous ne m'en avez pas moins traité avec un air de supériorité et de dédain.

Pour moi, l'expérience est concluante, et je me félicite de m'être abrité derrière un pseudonyme, car ma signature vous aurait probablement engagé à changer un peu le ton gouailleur de votre réponse. Elle eût, je crois, été moins naturelle.

Vous me trouverez, sans doute, de nouveau prolix; mais, je vous le promets, c'est pour la dernière fois, et en remerciant la commission du journal de l'hospitalité qu'elle m'a accordée, je vous prie de croire, M<sup>r</sup> E. A., que notre discussion aigre-douce n'a rien changé aux sentiments que j'ai pour vous.

UMBRA.

Mon adversaire (plus de qualificatif, n'est-ce pas?), mon adversaire triomphe! Je l'ai dit proli-

fique, alors qu'il se contenterait si bien d'être prolix!

Eh bien! c'est de bonne guerre, mais c'est trop insister, c'est surtout trop appuyer, pour que nous ne nous disions tous, mes très-honorés lecteurs et moi: « qui veut trop prouver ne prouve rien. »

Mais, Umbra, puisque vous faites, à nouveau, allusion à ma bienveillance habituelle, je n'insisterai pas et cesserai de donner l'occasion de se servir en holocauste à quelqu'un qui, comme vous dites si élégamment, s'est fait d'aussi étranges illusions quant à la rédaction de notre chère *Emulation*.

Umbra, tout le monde sera de votre avis, *l'Emulation* n'est guère hospitalière, et tous ceux qui ont pris à charge le rude labeur de la diriger sont des gens sans foi, des tyrans au petit pied.

*L'Emulation* n'est pas une tribune accessible à tous, et lorsqu'elle dit cela, elle ne fait que tendre un piège aux naïfs qui veulent bien encore condescendre jusqu'à discuter avec elle.

*L'Emulation* est aussi, Umbra:

... Comme une île escarpée et sans bords!  
On n'y peut plus rentrer quand on en est dehors.

C'est sans doute pour toutes ces raisons, et après une première expérience, qu'il vous convient de revenir à la charge, et de plus belle.

C'est pour cela, sans doute, que vous poussez, jusqu'à y consacrer peut-être un temps précieux, l'abnégation, le désintéressement, le dévouement aux principes du bien.

Sans vous douter, semble-t-il, qu'il n'est rien d'aussi prolifique que votre prolixité.

J'aime à croire, très-honoré contradicteur, que vous n'avez pas relu votre première lettre; si vous l'aviez relue, vous ne vous étonneriez point de ton gouailleur de ma réponse (pour autant que j'aie pris un malin plaisir à vous railler, ce que je crois être excessif).

Je n'insisterai point, Umbra. Mais je m'arrêterai sur le dernier paragraphe de votre lettre, celui qui précède l'expression des sentiments que vous éprouvez et qui n'ont point changé, dites-vous, sentiments auxquels les nôtres font, très-honoré correspondant, un très-sincère écho.

Vous vous dites *heureux de vous être abrité sous un pseudonyme, car, dites-vous, VOTRE SIGNATURE M'AURAIT ENGAGÉ A CHANGER UN PEU LE TON GOUAILLEUR.....*, etc.

Si ces quelques lignes ne se trouvaient à la fin d'une lettre dont l'aspect général m'incite à croire qu'il vous pressait d'en avoir fini, je vous répondrais, Monsieur, que vous nous connaissez peu ou bien mal.

Nous avons l'habitude, à *l'Emulation*, de savoir ce que nous voulons, et nous nous sommes imposé (quoi de plus naturel, n'est-ce pas?) d'être absolument, strictement sincères.

Je ne vous connais point, Monsieur; mais s'il m'était donné de vous connaître, et cela m'honorait peut-être, je vous répondrais, à vous, agressif, absolument comme je l'ai fait à cette place.

E. A.

### L'ÉCOLE MODÈLE

Aujourd'hui que l'école est le champ de bataille des partis, il nous a paru utile d'attirer l'attention de nos lecteurs sur une institution remarquable à plus d'un point de vue.

Si l'École modèle était simplement un institut privé, comme il s'en est fondé un si grand nombre dans notre pays, grâce à la liberté d'enseignement, nous n'aurions pas à en parler ici. Mais il n'en est rien. Elle a été fondée par une puissante association, à la fois politique et pédagogique, dans un but absolument désintéressé, et elle est la réalisation, incomplète encore, des aspirations généreuses de cette *Ligue de l'Enseignement*, qui, depuis seize ans, a toujours marché à la tête du progrès.

Après avoir lutté, pendant une douzaine d'années, en faveur de la réforme radicale de la loi de 1842, la *Ligue de l'Enseignement* crut, et avec raison, qu'il était temps de passer de la théorie à la pratique, de la parole à l'action, et que, comme le philosophe grec, il fallait prouver le mouvement en marchant. Elle décida de fonder une école primaire qui serait absolument neutre au point de vue religieux et dans laquelle on se proposait d'appliquer largement les principes de l'enseignement intuitif. Nous ne nous occuperons, dans cet article, que de la partie purement matérielle de l'institution fondée par la *Ligue*.

M. Hendrickx fut chargé de l'élaboration des plans de l'école. C'était encore une œuvre difficile. Il fallait créer un type conforme aux principes de l'hygiène et de la pédagogie. L'architecture scolaire était fort étudiée à cette époque. Généralement, les écoles publiques avaient été bâties sans qu'on tint bien compte des exigences spéciales des établissements de ce genre.

M. Hendrickx réussit à éviter les défauts dans lesquels on était tombé jusqu'ici, et son œuvre peut être citée parmi les meilleures de l'espèce. C'est ainsi qu'en ont jugé d'ailleurs les jurys d'Expositions de Philadelphie, Vienne et Paris, et le jury de l'Exposition d'hygiène et de sauvetage de Bruxelles, qui ont décerné à l'École modèle les plus hautes distinctions.

L'École modèle est située à Bruxelles, boulevard du Hainaut, 80.

Elle se compose d'un corps de bâtiment dont la façade donne sur le boulevard et de deux ailes renfermant les classes. Celles-ci prennent jour sur les cours de récréation et sont mises ainsi à l'abri des bruits de la rue.

L'une des cours donne accès au gymnase, l'autre au musée scolaire.

Le visiteur qui pénètre dans l'école entre d'abord dans un vestibule de 3<sup>m</sup>50 de largeur, qui sert à la sortie des élèves.

À gauche se trouve la loge du concierge, à sa droite une salle d'attente pour les parents qui viennent chercher leurs enfants.

Il franchit une porte vitrée destinée à empêcher les courants d'air de pénétrer dans le préau, et aperçoit alors à gauche une salle dans laquelle les élèves déposent leur déjeuner, à droite l'escalier qui conduit au bureau du directeur, au premier étage.

Cet étage renferme, en outre, une vaste salle de dessin qui occupe toute la largeur de la façade et la bibliothèque des professeurs.

Le deuxième étage sert d'habitation au directeur.

L'espace laissé libre entre les deux ailes qui renferment les classes est couvert d'un toit en partie vitré et sert de préau.

Toutes les classes s'ouvrent sur ce préau, celles du rez-de-chaussée de plain-pied, celles de l'étage sur un balcon ou galerie qui en fait le tour; le directeur, de son cabinet, a vue sur les portes de toutes les classes.

Ce préau sert de lieu de récréation les jours de pluie, de salle pour les exercices tactiques, de lieu de répétition pour le chant d'ensemble.

Il mesure 400 mètres carrés, soit un mètre carré par élève.

Les porte-manteaux des élèves sont placés dans le préau et sur la galerie, le long de chaque classe; le préau est soumis à une ventilation active.

Le maximum d'élèves admis dans une classe est de 33.

L'école compte 12 classes, elle peut donc recevoir 400 élèves.

Dimensions d'une classe: 8<sup>m</sup>70 de longueur, 6<sup>m</sup>40 de largeur, 5<sup>m</sup>40 de hauteur; soit 1<sup>m</sup>68 carrés par élève et 9<sup>m</sup>11 cubes par élève.

Les fenêtres sont percées dans un des longs côtés; dans toutes les classes le jour frappe la gauche des élèves.

La surface vitrée est le cinquième de la surface du plancher.

Les tablettes des fenêtres sont à 1<sup>m</sup>55 du sol.

Tous les angles de la classe sont arrondis pour éviter les cantonnements d'air vicié.

La porte d'entrée, à un seul vantail, est placée du côté de l'estrade du professeur.

Des tableaux noirs forment lambris autour de la classe; ils sont destinés aux exercices simultanés des élèves.

Un grand tableau noir, à trois volets mobiles, sert aux démonstrations du professeur.

La chaire est placée à côté du tableau, vers la gauche des élèves.

Des tableaux et des cartes sont suspendus aux murs.

Chaque élève a un pupitre isolé, modèle combiné des types Künze, Lenoir et Leibreich, proportionné à sa taille.

Chaque pupitre porte un numéro qui indique la taille de l'élève auquel il est destiné. La taille des élèves est mesurée deux fois par an.

Les classes sont chauffées, deux à deux, par un calorifère, système du docteur Casse, placé dans le préau. Depuis peu ce système a été remplacé par les calorifères de M. Mouly. Ce calorifère amène l'air chaud dans la partie supérieure de la classe par une valve dont l'ouverture peut être réglée par une cremillère et produit une ventilation active à l'aide de quatre aspirateurs placés près du plancher, dans les angles de la classe.

Une température moyenne de 14° à 16° peut ainsi être maintenue dans les classes.

Les fenêtres s'ouvrent largement, à guillotine, de manière à permettre l'entrée d'une grande quantité d'air lorsqu'on veut opérer la ventilation complète de la classe.

La cour sud a 598 m. c. de superficie, la cour nord 574.75 m. c. de superficie, soit 1172 m. c., ou 2.93 mètres carrés par élève.

Une bande de 2 mètres de largeur a été réservée, dans la cour sud, à des cultures qui servent à l'enseignement, et 25 arbres d'espèces différentes y ont été plantés. Chaque arbre porte une étiquette qui donne son nom en français et en flamand, ainsi qu'un petit planisphère indiquant son aire de dispersion.

Les urinoirs et les latrines sont disposés dans chaque cour à raison d'un siège d'aisances par 25 élèves et d'un urinoir par 15 élèves. Ils sont divisés par des compartiments; les latrines sont munies de portes laissant les pieds et la tête visible. Le système à évent a été employé. Une lance permet un lavage périodique.

Le gymnase (1) se compose d'une grande salle ayant 27<sup>m</sup>40 de longueur sur 19<sup>m</sup>50 de largeur.

Un vestiaire et une salle de lavabos y sont annexés.

L'école sera ultérieurement complétée. Dans la cour sud on bâtit encore une salle de musique, disposée de façon à pouvoir servir de salle de projection à l'aide de la lumière oxydrique et une salle pour les professeurs.

Le musée scolaire aura une superficie de 2,055 mètres et deux étages.

Il renfermera, pour le service de l'école, 8 grandes salles dans lesquelles seront disposés les collections et les objets de démonstration pour: 1° l'histoire naturelle; 2° le travail de la terre, 3° du bois, 4° des métaux, 5° des tissus; 6° un laboratoire de physique; 7° un laboratoire de chimie; 8° une salle de projections et un vaste préau pour les machines.

En dehors de ces salles destinées au service exclusif de l'école, ce musée renfermera encore un amphithéâtre pour les cours publics, pouvant contenir 400 auditeurs, une salle de conférences, deux salles pour une bibliothèque populaire.

Le musée sera construit aux frais de la ville de Bruxelles qui l'emploiera pour les élèves de ses écoles communales.

La construction de l'École a coûté 235,000 francs (sans ses annexes).

Le terrain a été cédé par la ville de Bruxelles moyennant un loyer annuel de 5,000 francs.

La construction du gymnase a coûté 60,000 francs.

Toutes les dépenses ont été couvertes à l'aide de souscriptions recueillies par la *Ligue de l'Enseignement* et surtout par le *Demier des Écoles*.

(1) Le gymnase est la propriété d'une Société civile; il a été construit par M. Quélin, architecte à Bruxelles.

Telle est, en quelques lignes, la disposition générale de l'École modèle. Bien qu'elle soit située sur le boulevard du Hainaut, où la circulation des voitures est très-active, les bruits du dehors ne viennent pas déranger les classes, parce qu'elles sont placées en arrière et que leurs fenêtres sont tournées vers les cours.

Quelques personnes sont d'avis qu'un préau central n'est pas hygiénique, le renouvellement de l'air ne pouvant s'y produire dans de bonnes conditions. Ce n'est pas le cas à l'École modèle. Les auvents placés près de la toiture vitrée, les couloirs allant vers les cours, le vestibule d'entrée, entretiennent une large ventilation. Même nous ne conseillons pas de placer en face l'un de l'autre les deux couloirs allant dans les cours: ils provoquent des courants d'air que l'on eût évités en les plaçant aux extrémités de la diagonale du préau.

Mais le préau central a des avantages sérieux: il facilite la surveillance générale de l'école; aucun élève ne peut entrer dans une classe ni en sortir, sans être vu par une personne se trouvant au rez-de-chaussée ou à l'étage. Les entrées et les sorties se font sans désordre par cette vaste salle, où 400 élèves peuvent manœuvrer à l'aise.

Nous signalerons quelques détails qui ne nous paraissent pas heureux. Le vestibule est trop étroit. Dans une école, il faut que le couloir de sortie soit large, de manière à rendre la circulation facile. Le parloir est trop exigü. Nous préférons la disposition, pour ces deux parties, du collège communal de Verviers.

Il eût mieux valu placer dans le souterrain les fourneaux des calorifères. Le préau étant une salle de récréation, il faut en écarter tout ce qui peut présenter quelque danger pour les élèves.

La cage d'escalier conduisant aux appartements du second étage est trop vaste: il y a là un espace très-grand perdu sans utilité.

Lors de la construction de l'école, on avait établi les urinoirs et les latrines dans le fond du préau. Depuis, on les a déplacés: ils se trouvent actuellement dans les cours, en plein air. On avait bien constaté que les uns et les autres dégagent toujours une odeur peu agréable et très-malsaine, quels que soient les soins que l'on mette à les entretenir.

La façade vers le boulevard revêt le caractère de simplicité et de sévérité nécessaire à un édifice de ce genre; sans être absolument conçue dans le style des XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, elle appartient, par la plupart de ses éléments, à la tradition romane.

Les grandes fenêtres du premier étage marquent la grande salle de dessin; les colonnettes avec leurs chapiteaux à crochets qui décorent les fenêtres du second étage, et le couronnement central, forment un ensemble qui, malgré la diversité d'origine de ses parties, n'a rien de heurté.

On pourrait peut-être reprocher le manque de mouvement, de saillie dans cette façade.

Les façades des classes, qui donnent sur les deux cours, au nord et au sud, indiquent aussi la destination de cette partie de l'édifice: de larges fenêtres, dont l'appui est à 1<sup>m</sup>60 du plancher, marqué lui-même à l'extérieur par des encadrements ornés, accusent bien les salles d'école.

Ces façades, construites en moellons de Schaarbeek, avec de simples encadrements de briques aux fenêtres, sont très-économiques et ne manquent point de caractère.

Les charpentes en fer du préau, ainsi que la partie métallique de la galerie, révèlent chez l'auteur de cet édifice une connaissance entière de l'art de la ferronnerie et complètent cette œuvre remarquable qui fait honneur à M. l'architecte E. Hendrickx.

S. D.

### ŒUVRES PUBLIÉES

**HOTEL POUR EXPOSITIONS ET VENTES D'OBJETS D'ART ET DE CURIOSITÉ.** — Concours triennal de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles. — Projet couronné. — Architecte J. BAES. (Pl. 32 à 34.)

Bon plan: distribution simple et ingénieuse. Façade de genre classico-Louis XVI, dont le sentiment général est rehaussé par une note fantaisiste et élégante qui nuit quelque peu au caractère.

L'ensemble a de l'unité. Quelques éléments sont trop élanés de proportion.

**MAISON D'HABITATION A BRUXELLES.** — Architecte V. JAMAER. (Pl. 35 à 39.)

La distribution intérieure répond parfaitement à toutes les exigences du confort; les salles, vastes et élevées, remplissent toutes les conditions exigées par l'hygiène. Jusqu'aux moindres détails d'installation, tout a été prévu et étudié.

La façade, construite en matériaux apparents, est d'un beau caractère; son style est sobre, plein de robur, et la loge, d'un dessin plein de fantaisie et non dépourvu d'élégance, ajoute au caractère de l'ensemble.

**ÉCOLE MODÈLE A BRUXELLES.** — Architecte E. HENDRICKX. (Pl. 40 à 44.)

Nous renvoyons nos lecteurs à l'étude ci-après.

**HOTEL A ANVERS.** — Architecte O. VAN RYSELBERGHE. (Pl. 45 à 48.)

Nous avons remarqué, à l'une de nos expositions triennales, cette jolie composition de l'un de nos jeunes architectes, l'un des lauréats des concours de Rome de 1875 et 1879.

Distribution intérieure amenant un plan d'un aspect un peu décousu, mais où l'on reconnaît la préoccupation de certains effets voulus. Au rez-de-chaussée sont les services. Au premier étage, les grands appartements. Au deuxième étage, les chambres et leurs annexes.

La façade est d'un beau caractère, les éléments, les masses en sont largement traités, et on y reconnaît le sentiment de grandeur et la noblesse de caractère de l'art classique. La porte seule est d'un dessin quelque peu heurté.

**TOMBEAU A LAEKEN (BRUXELLES).** — Architecte F. LAUREYS. (Pl. 49.)

Le savant professeur d'architecture (composition) de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles a bien voulu nous communiquer les dessins de cette tombe remarquable par le style et le caractère. Ce monument est, sans contredit, l'un des plus beaux parmi les magnifiques tombeaux qui font du cimetière de Laeken le *Père Lachaise* bruxellois.

# L'ÉMULATION

PUBLICATION MENSUELLE DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'ARCHITECTURE DE BELGIQUE

1879 — 5<sup>E</sup> ANNÉE

## Table des Sommaires -- Texte

N° 1. JANVIER 1879.  
Société centrale d'architecture. — Le banquet. — Le concours et l'exposition.

N° 2. FÉVRIER 1879.  
La restauration des monuments historiques. — L'architecture aux expositions des beaux-arts. — Correspondance. — Faits divers. — Nécrologie.

N° 3. MARS 1879.  
Architecture domestique. — Les travaux de l'Etat. — Les expositions. — Faits divers.

N° 4. AVRIL 1879.  
Le cinquantième anniversaire de l'indépendance nationale. — Les adjudications publiques. — Le château de Bouchout. — Correspondance. — Faits divers.

N° 5. MAI 1879.  
Architecture nationale. — Fêtes de 1880; le Palais d'exposition des arts industriels. — Bibliographie. — Œuvres publiées. — Faits divers.

N° 6. JUIN 1879.  
Architecture domestique au XIX<sup>e</sup> siècle. — Société centrale d'architecture de Belgique; programme de concours. — Enseignement des arts industriels. — Nécrologie. — Faits divers.

N° 7. JUILLET 1879.  
Les établissements scolaires. — Grand concours d'architecture : prix de Rome. — L'enseignement industriel. — L'exposition rétrospective des arts industriels, Bruxelles 1880. — La façade belge à l'Exposition universelle de Paris, 1878. — Faits divers.

N° 8. AOUT 1879.  
Exposition triennale des beaux-arts d'Anvers. Salon d'architecture, E. A. — Concours et exposition d'architecture, projet de règlement. — Concours. — Œuvres publiées. — Chronique des travaux. — Faits divers. — Bordereaux de prix.

N° 9. SEPTEMBRE 1879.  
Académie de Belgique, concours. — L'école d'art industriel. — Exposition nationale de 1880. — Nécrologie. — Faits divers.

N° 10. OCTOBRE 1879.  
La critique. — Le prix du Roi : Rapport du jury d'architecture. — Bibliographie.

N° 11. NOVEMBRE 1879.  
Le dessin architectural. — Anvers : la *Tour Bleue* et la *Porte d'Alençon*. — Paris : les grands travaux. — Œuvres publiées. — Faits divers.

N° 12. DÉCEMBRE 1879.  
Le dessin architectural (fin). — Correspondance. — L'École modèle, à Bruxelles. — Œuvres publiées.

## Table alphabétique des Matières

TEXTE		Colonnes.
Académie de Belgique. Concours d'architecture, 1879	—	55, 56
Adjudications publiques (Les)	E. A.	22
Anvers. <i>Tour bleue</i> et <i>porte d'Alençon</i>	E. A.	75 à 77
Architecture (L') aux expositions des beaux-arts	E. A.	10 à 12
Architecture domestique	X.	13 à 16
Architecture nationale	E. A.	25 à 28
Architecture domestique au XIX <sup>e</sup> siècle	F. de Lasteyrie.	31 à 35
Bibliographie	—	30, 72
Bordereaux de prix	—	49
Château de Bouchout. Historique	—	22 à 24
Chronique des Travaux	—	49
Cinquantième anniversaire de l'indépendance nationale	E. A.	19 à 22
Concours et exposition de la Société centrale d'architecture	E. A.	1 à 6
Concours pour 1879, de la Société centrale d'architecture	Programme.	35, 36
Concours et exposition d'architecture : projet de règlement élaboré par la Société des architectes d'Anvers.	—	46, 47
Concours. — Programmes : Saint-Josse-ten-Noode : une école. — Anvers : asile d'aliénés	—	47, 48
Correspondance	—	12, 24, 81
Critique (La)	Ernal.	61 à 65
Dessin architectural	E. A.	73 à 75, 79 à 81
Ecole d'art industriel	—	56, 59
Ecole modèle	—	82
Enseignement des arts industriels	—	36
Enseignement industriel	—	40, 41
Etablissements scolaires	T.	37 à 46
Exposition rétrospective des arts industriels à Bruxelles, 1880	—	41
Exposition historique de l'art belge à Bruxelles, 1880	—	59, 60
Exposition triennale des beaux-arts à Anvers. Salon d'architecture	E. A.	43 à 45
Expositions	—	17
Façade (La) belge à l'exposition universelle de Paris, 1878	E. A.	41 à 42
Faits divers	—	12, 18, 24, 30, 36, 42, 49, 60, 78
Fêtes de 1880. Palais d'exposition	Ernal.	28, 29
Nécrologie	—	12, 36, 60
Œuvres publiées	—	30, 48, 78, 84
Paris. Les grands travaux	—	77
Prix du Roi. — Architecture. — Rapport du jury	—	65 à 72
Prix de Rome, 1879. Résultat du concours	—	40
Restauration des monuments historiques	E. A.	7 à 10
Travaux de l'Etat	X.	16, 17

PLANCHES		Nos des planches.
Frontispice	J. Baes.	
Chapelle sépulcrale au cimetière de Laeken	F. Laureys.	49
Château de la Rochette à Chaudfontaine : entrée du parc et de la ferme	H. Beyaert	11, 12 et 13
Concours de la Société centrale d'architecture. — Projet de commissariat de section		
1 <sup>er</sup> prix	J. Brunfaut.	26, 27
2 <sup>e</sup> prix	G. Seghers.	28, 29
3 <sup>e</sup> prix	F. Devestel.	28, 30
Concours de l'Académie de Belgique, 1875. — Projet d'un édifice pour l'exposition et la vente d'objets d'art, etc.		
Prix	J. Baes.	31 à 34
Ecole modèle à Bruxelles	E. Hendrickx.	40 à 44
Eglise des SS. Michel et Gudule	De Curte.	1, 2
Hôtel, rue du Trône, à Bruxelles	Flanneau.	3, 4, 5
Hôtel, boulevard Léopold, à Anvers	O. Van Rysselberghe.	45 à 48
Maison d'habitation, avenue du Midi, à Bruxelles	V. Jamaer.	35 à 39
Maisons au quartier Notre-Dame-aux-Neiges, à Bruxelles	Ed. Devigne.	6 à 10
Maison de secours, à Bruxelles	E. Hendrickx.	21 à 23
Maison pour logement d'ouvriers. — Quartier Notre-Dame-aux-Neiges	W. Janssens.	24 à 25
Projet d'hôtel de ville pour l'Allemagne	E. Dieltjens.	14 à 20

1910